

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les Produits Dangereux Canadien (RPD) (DORS/2015/17)

FDS n°: 087333 CARTER EP 100

Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit CARTER EP 100

Autres moyens d'identification

Code du produit 087333

Numéro 186 Substance/mélange Mélange

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées Huile pour engrenages

Utilisations déconseillées Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TOTAL CANADA INC.

220, LAFLEUR LASALLE, QUEBEC

H8R 4C9

Tel: (514) 595-7579 or 1-800-463-3955

Fax: (514) 595-5950

Point de contact service HSE

Adresse e-mail ProductSafety@total.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-463-3955

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-866-928-0789 (For Emergencies, call CARECHEM 24/7

Domestic)

1-215-207-0061 (For Emergencies, call CARECHEM 24/7

International)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au SIMDUT

Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au SIMDUT



Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

Mentions de danger

Aucun(e)

Autres informations

Propriétés environnementales Le produit peut former un film d'huile sur la surface de l'eau, ce qui peut empêcher

l'échange d'oxygène. Ne pas rejeter dans l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Mélange</u>

Nature chimique Huile minérale d'origine pétrolière.

Nom Chimique	NoCE	NoCAS	% en poids
2,6-di-tert-butylphenol	204-884-0	128-39-2	0.1<0.25

Informations complémentaires

Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode

IP 346.

4. PREMIERS SECOURS

Mesures de premier secours pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU

DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Après avoir rincé une première fois,

enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

contaminés et les chaussures. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les jets à haute pression peuvent endommager la peau. Transporter immédiatement la victime à

l'hôpital.

Inhalation évacuer la victime à l'air frais et la laisser au repos dans une position confortable pour

respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une

personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Protection pour les secouristes Le secouriste doit se protéger. Voir section 8 pour plus de détails. Ne pas pratiquer le

bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration



Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

dispositif médical respiratoire approprié.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau Non classé d'après les données disponibles. L'injection à haute pression de produit sous la

peau peut avoir de très graves conséquences même sans symptôme ou blessure apparent.

artificielle au moyen d'un Pocket Mask® muni d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre

Non classé d'après les données disponibles. Contact avec les yeux

Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration Inhalation

peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de Ingestion

l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Pas d'information disponible. **Symptômes**

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dioxyde de carbone (CO2), poudre ABC. Mousse. Eau pulvérisée ou en brouillard. Moyen d'extinction approprié

Unsuitable Extinguishing Media Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels Risque particulier

que CO, CO2, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse. Les produits de combustion contiennent des oxydes de soufre (SO2 et SO3) et du sulfure d'hydrogène H2S. Mercaptans, Oxydes d'azote (NOx), oxydes de phosphore, Silicon dioxide,

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à l'impact Aucun(e). Sensibilité à la décharge statique Aucun(e).

Équipement de protection spécial

contre le feu

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé pour le personnel préposé à la lutte ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection. Eloigner le personnel non concerné.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Informations générales Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Les surfaces contaminées deviennent

extrêmement glissantes.



Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

Autres informations Voir Section 12 pour toute information supplémentaire.

Précautions pour la protection de l'environnement

Informations générales Voir la Section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques. Le

produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Essayer de prévenir la pénétration du

matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et

fermés pour l'élimination. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir section 13). A l'aide de moyens physiques (pompage, écrémage, matériaux absorbants).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Équipement de protection individuelle, voir section 8. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Mesures d'hygiène

Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution. Éviter de respirer les vapeurs. les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Ne pas laver à fond avec:. Carburant. Solvant. Abrasif. Eviter les contacts prolongés et répétés avec la peau, ils peuvent provoquer des affections cutanées favorisées par des petites blessures ou des frottements avec des vêtements souillés. Eviter le contact prolongé et répété avec la peau, spécialement avec les produits en service ou usagés. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

stockage

Mesures techniques/Conditions de Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un bac de rétention. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Protéger de l'humidité. Conserver dans le conteneur original.



Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Matières à éviter Oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Brouillard d'huile minérale :

USA: OSHA (PEL) TWA 5 mg/m3, NIOSH (REL) TWA 5 mg/m3, STEL 10 mg/m3, ACGIH

(TLV) TWA 5 mg/m³ (hautement raffinée).

Légende Voir section 16

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites

d'exposition professionnelle. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une

atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.

Mesures de protection individuelle, comme le port d'un équipement de protection individuelle

Informations générales Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant

d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Les recommandations sur les équipements de protection individuelle (EPI) s'appliquent au produit EN L'ETAT. En cas de mélange ou de formulation, il est conseillé de contacter les fabricants de ces EPI.

Protection des yeux/du visage En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.

Protection des mains Gants résistants aux hydrocarbures: Caoutchouc fluoré. Caoutchouc nitrile. Veuillez

observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures,

d'abrasion et le temps de contact.

Protection respiratoire Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation. Lorsque les travailleurs sont

confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Appareil respiratoire muni d'une cartouche combinée vapeurs/particules. Attention! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux

réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.



Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

Couleur ambre État physique @20°C liquide

distillats de pétrole Odeur

Seuil olfactif Pas d'information disponible

Propriété Valeurs Remarques Méthode Pas d'information disponible

Point/intervalle de fusion Pas d'information disponible

Point/intervalle d'ébullition Pas d'information disponible

233 °C Point d'éclair Coupe ouverte Cleveland ISO

2592

451 °F Coupe ouverte Cleveland. ISO

2592.

Taux d'évaporation

Pas d'information disponible Pas d'information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

supérieure Pas d'information disponible inférieure Pas d'information disponible Pression de vapeur Pas d'information disponible

Densité de vapeur Pas d'information disponible

@ 15 °C ISO 3675 Densité relative 0.888 @ 15 °C 888 kg/m³ ISO 3675 Masse volumique

Hydrosolubilité Non applicable

Pas d'information disponible Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible logPow

Température d'auto-inflammabilité Pas d'information disponible Température de décomposition Pas d'information disponible

107 mm2/s ASTM D 445 Viscosité, cinématique @ 40 °C @ 100 °C 11.8 mm2/s ASTM D 445

Non-explosif Propriétés explosives Propriétés comburantes Non applicable Possibilité de réactions Non applicable

dangereuses

Autres informations

@ 15 °C ISO 3675 Densité 0.888

Point de congélation Pas d'information disponible

-21 °C ISO 3016 Point d'écoulement

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ



Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

<u>Réactivité</u> Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir

à l'écart de la chaleur et des étincelles.

Matières incompatibles Oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. Les produits de combustion contiennent des oxydes de soufre (SO2 et SO3) et du sulfure d'hydrogène H2S, Mercaptans, oxydes de phosphore, Oxydes d'azote (NOx),

Silicon dioxide,

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations concernant les voies d'exposition possibles

Symptômes Pas d'information disponible.

Contact avec la peau Non classé d'après les données disponibles. L'injection à haute pression de produit sous la

peau peut avoir de très graves conséquences même sans symptôme ou blessure apparent.

Contact avec les yeux Non classé d'après les données disponibles.

Inhalation Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration

peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de

l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets différés, immédiats et chroniques d'une exposition à court-terme et à long-terme

Toxicité aiguë - Informations sur le produit

Orale Non classé d'après les données disponibles

Dermale Non classé d'après les données disponibles

Inhalation Non classé d'après les données disponibles

Toxicité aiguë - Informations sur les composants



FDS n°: 087333

CARTER EP 100

Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
2,6-di-tert-butylphenol 128-39-2	> 5000 mg/kg (Rat)	LD50 > 2000 mg/kg (Rabbit)	

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé d'après les données disponibles. Lésions oculaires graves/irritation Non classé d'après les données disponibles.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Cancérogénicité

Non classé d'après les données disponibles.

Non classé d'après les données disponibles.

Non classé d'après les données disponibles.

Toxicité pour la reproduction Effets sur les organes-cibles

(STOT)

STOT - exposition unique TSOC - exposition répétée Danger par aspiration

Non classé d'après les données disponibles.

Aucun à notre connaissance.

Non classé d'après les données disponibles. Non classé d'après les données disponibles. Non classé d'après les données disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour les microorganismes
2,6-di-tert-butylphenol 128-39-2	EC50 (72h) 1.2 mg/l	LC50(96h) 1 mg/l (fish)	EC50 (48h) = 0.45 mg/L Daphnia magna	

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les
		les autres invertébrés		microorganismes



Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

	aquatiques.		
2,6-di-tert-butylphenol 128-39-2	NOEC(21d) 0.035 mg/l	NOEC (28d) 0.3 mg/l (fish)	

Effets sur les organismes terrestres Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

Potentiel de bioaccumulation

Informations sur le produit Pas d'information disponible.

logPow Pas d'information disponible

Informations sur les composants

in ormation our too composanto :		
Nom Chimique	log Pow	
2,6-di-tert-butylphenol	4.48	
128-39-2		

Mobilité

Sol Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le

sol.

Air II y a peu de pertes par évaporation

Eau Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

Autres effets néfastes

Informations générales Pas d'information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Dispose of in accordance with all applicable national environmental laws and regulations. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Autres règlements : Normes fédérales canadiennes inexistantes; cependant, les installations fédérales d'élimination des rebuts sont généralement limitées à 15 mg/L pour l'ensemble des huiles et des graisses. Il pourrait exister des normes provinciales et celles-ci devraient être

demandées au moment où les autorités sont averties.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des

déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.



Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG non réglementé

ICAO/IATA non réglementé

IMDG/IMO non réglementé

ADR/RID non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du Canada (DORS/2015/17) et la fiche de données de sécurité (FDS) contient toute l'information requise en vertu du RPD

Inventaires Internationaux Toutes les substances contenues dans ce produit sont listées ou exemptées

d'enregistrement dans les inventaires suivants :

Canada (DSL/NDSL) États-Unis (TSCA) Philippines (PICCS) Chine (IECSC) Australie (AICS)

Nouvelle Zélande (NZIoC)

Corée (KECL)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA
HMISDanger pour la santé 1 Inflammabilité 1
Danger pour la santé 0 Inflammabilité 1Instabilité 0
Danger Physique 0Danger particulier. -
Protection individuelle

Date de révision: 2019-11-08

Révision sections de la FDS mises-à-jour 1 2 3 4 5 8 10 11 12 13 14 15 16

Abbreviations, acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

bw = body weight = poids corporel

bw/day = body weight/day = poids corporel par jour

EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %



Date de la version précédente: 2018-04-17 Date de révision: 2019-11-08 Version 2

GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire

IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer

LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LL = Lethal Loading = Charge létale

NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé

NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé

NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé

OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques

OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique) UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de

composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique

NTP = National Toxicology Program = Programme National de Toxicologie

Section 8

TWA (Time Weight Average): Valeur moyenne d'exposition

STEL (Short Term Exposure Limits): Valeur limite d'exposition à court terme

+ Produit sensibilisant * Désignation de la peau C: Cancérogène R: Toxique pour la reproduction

Ceiling: Valeur Limite Plafond

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité